Le Bois Joli

EHPAD

PRIX DE JOURNEE

A dater du 1er janvier 2023

HEBERGEMENT PERMANENT

GIR[1]	Tarif Hébergement	Tarif Dépendance	APA[2] Versée par le département à l'établissement	Facturé au résident	**Tarif à charge pour le résident**
1 à 6	59,00 €			59,00 €	**59,00 €**
1 et 2 3 et 4 5 et 6		23,29 € 14,78 € 6,27 €	17,02 € 8,51 €	6,27 €	**6,27 €**
Tarif à charge pour le résident de **+ de 60 ans** *Tarif indicatif pour 30 jours : 1 958,10 €*				**Par jour**	**65,27 €**
Tarif à charge pour le résident de **– de 60 ans** *Tarif indicatif pour 30 jours : 2 337,00 €*				**Par jour**	**77,90 €**

Aides possibles suivant ressources :

- Aide sociale par le département suivant les ressources familiales
- APL[3] (CAF ou MSA) selon les ressources personnelles
- Aides particulières caisse de retraites

La direction établit chaque fin de mois la facturation déduction faite de l'APL versée directement à l'établissement. Le règlement s'effectue donc à terme échu.

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Tarif	**76,86 € par jour**

Les périodes sont à définir en fonction du besoin et des disponibilités de l'EHPAD. L'hébergement temporaire est proposé au minimum pour une semaine. Dès la fin du contrat, la chambre doit être libérée avant midi. Ce contrat peut être renouvelé par période, après accord mutuel, pour un maximum de 3 mois.

[1]GIR : Groupe Iso-Ressources
[2]APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
[3]APL : Allocation Personnalisée au Logement